

# **FICHE DE POSTE**

INTITULE					
Chargé(e) de programmation et d'exécution budgétaire FIR F/H					
Familles professionnelles		Santé			
Codes fiches RET		SAN-90-A			
Correspondances RIME		FPEADM04			
Correspondances UCANSS		0101-0109-0709			
Emplois types		Gestionnaire administratif et budgétair	e		
Quotité		100%			
		FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI			
ETAT - Fonctionnaire	Corp: Grad	COMEX			
Contractuel de droit public	CDI	☐ CDD ☑ Durée :			
Régime de protection sociale	Agen Cadr		Personnel soignant   Niveau: 5B		
LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE					
	AGEN	CE REGIONALE DE SANTE DE NORM	ANDIE		
☐ Cité administrative- Place Bor	net -AL	ENCON			
☐ Cité administrative, 18 bd Geo	rges C	hauvin, EVREUX			
☐ 31 rue Malouet – ROUEN					
☐ Place de la Préfecture – SAINT LO					

DIRECTION	Direction de la stratégie	
POLE	Coordination des projets transverses	

#### MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé de Normandie a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

#### MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

La direction de la stratégie favorise la transversalité pour définir, animer, décliner, suivre et évaluer le PRS en coordination avec les métiers et en interface avec les Délégations Départementales (DD). Elle s'organise en 2 pôles : coordination des projets transverses ainsi que études/statistiques et aide à la décision.

C'est une direction de coordination, d'animation et d'appui à la conduite des travaux, pour la plupart pilotés en directions métiers voire en délégations départementales.

Le pôle « coordination des projets transverses » est plus particulièrement chargé de :

- · coordonner les travaux autour du PRS,
- coordonner le déploiement du plan ONDAM et plus largement le programme de gestion du risque,
- coordonner l'allocation de ressources via le FIR,
- définir et mettre en œuvre un programme d'évaluation des dispositifs financés dans une approche transversale
- coordonner les travaux de formalisation du CPOM Etat ARS
- piloter la démarche d'élaboration des CLS
- faciliter le fonctionnement en « mode projet » : assure un appui méthodologique sur le management de projet

L'équipe transverse FIR est plus particulièrement en charge de :

- la contribution au pilotage et au contrôle interne du FIR,
- la préparation de la campagne (priorités/besoins/budget),
- la mise en œuvre de la campagne,
- la réalisation des budgets (budget initial, budget rectificatif, bilan),
- la clôture de l'exercice (bilan, rapport d'activité).

DESCRIPTION DU POSTE					
Encadrement : Oui	Nombre de personnes encadrées :				
Missions et activités principales du post Programmation et exécution budgétai notamment :	e: ire du FIR, en lien avec le(la) chargé(e) de mission coordination du FIR,				
- Participation à la préparation de la Recenser les besoins des directior Elaborer le budget initial et rédiger Proposer des arbitrages Apporter conseil et aide à la décisi Elaborer les budgets rectificatifs Saisir le budget dans les outils mé	ns les notes associées ion				

- Suivi de la campagne

Actualiser les prévisions budgétaires

Suivre la consommation du fonds et sa trésorerie

Suivre les crédits protégés et les fonds de roulement associés

Proposer des tableaux de suivi spécifiques Direction de la santé publique / direction de l'appui à la performance

Saisir les virements de crédits

Elaborer les budgets rectificatifs

Identifier les provisions et les charges à payer

Rédiger le rapport d'activité

Mise en œuvre de la campagne

Suppléer le coordinateur du fonds dans les validations HAPI

Suppléer le gestionnaire administratif et budgétaire dans les saisies HAPI

- Mise en œuvre du contrôle interne

Contribuer à la rédaction des documents

Mettre à jour les documents existants

Réaliser les contrôles identifiés au plan de contrôle

Faire des propositions d'amélioration

#### Activités annexes :

Contribuer aux activités du Pôle coordination des projets transverses et de la Direction de la stratégie Peut être amené à s'investir sur d'autres projets en fonction des besoins de la direction

# Interlocuteurs et partenaires :

Les Directions et missions de l'Agence

- Les Directions et missions de l'Agence
- La direction générale
- Le cabinet
- La direction de l'offre de soins
- La direction de l'autonomie
- La direction de l'appui à la performance
- La direction de la santé publique et la mission inspection et contrôle
- Les délégations départementales
- Le secrétariat général
- L'agence comptable

# Liens hiérarchiques :

La responsable du pôle Coordination des projets transverses

#### Spécificités du poste / contraintes :

- Déplacements occasionnels dans la région (Rouen)
- Horaires modulables et disponibilité selon calendrier budgétaire
- Parfaite maîtrise des outils bureautique (tableur notamment)
- Qualités relationnelles et capacités rédactionnelles

Les services de l'ARS disposent de traitements constitués à des fins d'information ou de communication externe non transmissibles à des tiers. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Liberté: ARS-NORMANDIE-JURIDIQUE@ars.sante.fr

Page 3 sur 6

# **COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE**

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent :

- « Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.
- o « Maîtrise : connaissances approfondies Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles
- « Pratique : connaissances générales Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;
- « Initié : connaissances élémentaires, notions capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances:	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E	М	Р	I
Environnement institutionnel et administra	atif		Χ		
Système de santé et financement de l'ass	surance maladie		Χ		
Connaissance principes et modalités de la	a Loi de finances et de sécurité sociale (LFSS) et		Χ		
des processus budgétaires et comptables					
Processus de planification et de programmation			Χ		
Finances publiques et gestion budgétaire					
Réglementation : organisation et fonctionnement du FIR			Χ		
Le Plan régional de santé				Х	
Le CPOM ÉTAT/ARS de l'Agence				Χ	

Savoir-faire :	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	Е	М	Р	I
Travail en équipe			Χ		
Capacité de synthèse			Χ		
Capacité d'analyse			Χ		
Outils métiers (module pilotage HAPI)			Χ		
Travailler en transversalité avec les autres équipes de l'Agence			Χ		
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables			Χ		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée			Χ		
Savoir recueillir et exploiter les informations pertinentes			Χ		

Savoir-être :	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	Е	M	Р	ı
Sens du service public			Χ		
Sens des relations humaines			Χ		
Capacité d'adaptation			Χ		
Autonomie			Χ		
Rigueur dans la réalisation des missions			Χ		
Capacité d'initiative			Χ		
Réactivité			Χ		
Gérer les situations conflictuelles et avoir le s	sens de la médiation		Χ		
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue			Χ		
Être force de proposition et d'innovation			Χ		
Apporter conseil et expertise dans un champ	nécessitant une technicité très spécifique		Χ		
Faire preuve de réserve et de discrétion prof	essionnelle		Χ		
Savoir représenter l'institution avec rigueur,	professionnalisme et le sens des responsabilités		Χ		

#### **CONTACTS**

Pôle Développement RH – Tél: 02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61 ars-normandie-candidature@ars.sante.fr

# DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser <u>pour le 8 novembre 2019</u> au plus tard.au : Pôle Développement RH / courriel : ars-normandie-candidature@ars.sante.fr